

X11 Noms de réunion

Renseignements généraux

- 111 Nom principal - Réunion (NR)
 611 Vedette-matière - Nom de réunion (R)
 711 Vedette secondaire - Nom de réunion (R)

INDICATEURS

Premier indicateur

Type de vedette de nom de réunion

- 0 Nom inversé
 1 Nom de lieu
 2 Nom en ordre direct

Second indicateur

111 - Non défini

- ∅ Non défini

611 - Thésaurus

- 0 Vedettes-matière de la Library of Congress (LCSH)
 1 Vedettes-matière de la Library of Congress pour la littérature jeunesse (CYAC)
 2 Vedettes-matière de la National Library of Medicine (MeSH)
 3 Fichier d'autorité de vedettes-matière de la National Agricultural Library (NAL)
 4 Source non précisée
 5 Vedettes-matière canadiennes (CSH)
 6 Répertoire de vedettes-matière (RVM)
 7 Source indiquée dans la sous-zone #2

711 - Non défini

- ∅ Non défini

CODES DE SOUS-ZONES

Partie du nom

- #a Nom de réunion ou de lieu comme élément de classement (NR)
 #c Lieu de réunion (R)
 #d Date de réunion (NR)
 #e Collectivité subordonnée (R)
 #j Relation (R)
 #q Nom de la réunion suivant le nom de lieu (NR)
 #u Affiliation (NR)
 #4 Code de relation (R)

Partie du titre [611 / 711]

- #f Date du document (NR)
 #p Nom de la partie ou section (R)
 #s Version (NR)
 #t Titre (NR)

Partie du nom et du titre

- #g Renseignements divers (R)
 #n Numéro de la partie, section ou réunion (R)

Partie des subdivisions de la vedette-matière [611]

- #v Subdivision de forme (R)
 #x Subdivision générale (R)
 #y Subdivision chronologique (R)
 #z Subdivision géographique (R)

Sous-zones de contrôle

- #0 Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R)
 #1 [URI de l'objet du monde réel \(R\)](#)
 #2 Source de la vedette ou du terme (NR) [611]
 #6 Liaison (NR)
 #8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Les désignateurs de contenu définis identifient les sous-éléments présents dans les zones de noms de réunions. Un nom de réunion entré sous un nom de collectivité est contenu dans les zones X10. Les noms de collectivités incluant les mots tels que *conférence* ou *congrès* sont également inclus dans les zones X10. Par exemple, le *Congress of Neurological Surgeons*, un groupe professionnel, est un nom de collectivité.

Cette section comprend les lignes directrices pour l'application de tous les désignateurs de contenu, sauf ceux de la position du second indicateur. Une liste spécifique des désignateurs de contenu et les lignes directrices liées aux zones sur l'application de la position du second indicateur sont fournies avec la description de chaque zone X11.

■ INDICATEURS

■ Premier indicateur - Type de vedette de nom de réunion

La position du premier indicateur contient une valeur qui identifie la forme de la vedette de la zone. Les valeurs identifient un nom inversé de personne, un nom de lieu et un nom de réunion dans l'ordre direct qui sont utilisés comme l'élément d'entrée.

0 – Nom inversé

Cette valeur indique que le nom de la réunion commence par un nom de personne présenté dans l'ordre inversé (*nom de famille, prénom*).

Les noms de réunions qui commencent par un nom de famille, un nom personnel dans l'ordre direct (*non inversé*) ou qui contiennent un nom personnel autre que la vedette, sont identifiés par la valeur « 2 ».

1 – Nom de lieu

Cette valeur indique que la vedette à enregistrer représente un nom de réunion.

Les noms de réunions qui contiennent un nom de lieu faisant partie intégrale du nom ou qui sont qualifiés par un nom de lieu sont identifiés par la valeur 2.

2 – Nom en ordre direct

La vedette peut contenir un descripteur entre parenthèses ou peut être un acronyme ou un sigle.

■ Second indicateur

La position du deuxième indicateur est unique à la fonction de la zone de nom de réunion. Il est décrit dans les zones suivantes :

- 111 (Nom principal - Réunion);
- 611 (Vedette-matière - Nom de réunion);
- 711 (Vedette secondaire - Nom de réunion).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Nom de la réunion ou de lieu comme élément de classement

Cette sous-zone renferme le nom d'une réunion ou le nom de lieu sous lequel une réunion est entrée. Il ne faut pas entrer les renseignements qualificatifs entre parenthèses dans une autre sous-zone.

111 2‡aOak Symposium.

‡c - Lieu de la réunion

Cette sous-zone renferme le nom du lieu ou le nom de l'institution où la réunion a eu lieu. La sous-zone ‡c peut être répétée dans les cas de lieux multiples adjacents.

Le nom d'un lieu inscrit entre parenthèses à la suite d'un nom de réunion afin de faire la distinction

entre des noms identiques n'est pas encodé dans une sous-zone distincte.

‡d - Date de la réunion

Cette sous-zone renferme la date de la réunion. Il ne faut pas entrer dans une autre sous-zone une date ajoutée entre parenthèses au nom de la réunion afin de faire la distinction entre des noms identiques.

‡e - Collectivité subordonnée

Cette sous-zone renferme le nom d'une collectivité subordonnée entrée sous un nom de réunion.

‡f - Date du document [611/711]

Cette sous-zone renferme une date de publication utilisée avec le titre d'un document dans une zone nom/titre.

‡g - Renseignements divers

Cette sous-zone renferme un élément de données qui ne peut être entré dans une autre sous-zone définie.

‡j - Relation

Cette sous-zone renferme une désignation de fonction qui décrit la relation entre le nom et l'entité de renseignements communautaires.

‡n - Numéro de la partie, section ou réunion

Cette sous-zone peut contenir le *numéro d'une réunion*. Elle peut également renfermer un *numéro* d'identification d'une partie ou d'une section d'un document utilisé avec un titre dans une zone de nom/titre. Elle peut également renfermer un *numéro* d'identification d'une partie ou d'une section d'un événement, d'un programme, etc. utilisé avec un titre d'événement, de programme, etc. dans une zone de nom/titre. La *numérotation* est définie comme étant une indication des séquences d'une forme (p. ex., partie 1, supplément A, deuxième livre).

‡p - Nom de la partie/section [611/711]

Cette sous-zone peut contenir une indication du *nom* d'une partie ou d'une section d'un document utilisé avec un titre dans une zone de nom/titre. Elle peut également renfermer une indication du *nom* d'une partie ou d'une section d'un événement, d'un programme, etc. utilisé avec un titre d'événement, d'un programme, etc. dans une zone de nom/titre.

‡q - Nom de la réunion suivant le nom de lieu comme élément de classement

Cette sous-zone renferme un nom de réunion qui est entré sous un nom de lieu contenu dans la sous-zone ‡a.

‡s - Version [611/711]

Cette sous-zone renferme de l'information sur la version, l'édition, etc. utilisée avec le titre d'un document dans une zone de nom/titre.

‡t - Titre [611/711]

Cette sous-zone renferme le titre d'une page-titre ou le nom d'un événement, d'un programme, etc. utilisé dans une zone de nom/titre.

‡u - Affiliation

Cette sous-zone renferme l'affiliation ou l'adresse du nom de la réunion ou conférence.

‡v - Subdivision de forme [611]

Cette sous-zone renferme une subdivision de forme qui indique un type ou un genre de document particulier selon la définition du thésaurus en utilisation. La sous-zone ‡v peut être utilisée seulement lorsqu'une subdivision de forme est ajoutée à une vedette de nom de réunion ou de nom/titre pour en faire une vedette-matière étendue. La sous-zone ‡v est utilisée pour des termes

de forme lorsqu'ils ont la fonction décrite ci-dessus. On peut utiliser la sous-zone †x si le terme a la fonction d'une subdivision générale. Une subdivision de forme dans la sous-zone †v est généralement placée en dernier dans la zone. On peut répéter la sous-zone si on utilise plus d'une subdivision de forme.

611 26†aCongrès international d'acoustique†n(12e :†cToronto, Ont.)†vGuides, manuels, etc.

†x - Subdivision générale [611]

Cette sous-zone renferme une subdivision de sujet qui ne peut être placée dans les sous-zones †v (Subdivision de forme), †y (Subdivision chronologique) ou †z (Subdivision géographique). Il convient d'utiliser la sous-zone †x seulement si une subdivision générale de sujet est ajoutée à une zone de nom/titre.

†y - Subdivision chronologique [611]

Cette sous-zone renferme une subdivision de sujet qui représente une période de temps. Il convient d'utiliser la sous-zone †y seulement si on ajoute une subdivision chronologique à une zone de nom ou de nom/titre.

†z - Subdivision géographique [611]

Cette sous-zone renferme une subdivision géographique. Il convient d'utiliser la sous-zone †z seulement si on ajoute une subdivision géographique à une zone de nom ou de nom/titre.

†0 - Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

†1 - URI de l'objet du monde réel

[Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.](#)

†2 - Source de la vedette ou du terme [611]

Cette sous-zone renferme un code MARC qui identifie le thésaurus ou le fichier d'autorité qui a servi à attribuer la vedette ou le terme dans une zone de vedette-matière. On utilise cette sous-zone seulement lorsque la position du second indicateur contient la valeur 7 (Source indiquée dans la sous-zone †2). Le code MARC provient de la publication *Codes de relations, de sources et de conventions de description MARC* qui est gérée par la Library of Congress.

†4 - Code de relation

Cette sous-zone renferme un code MARC qui précise le lien entre un nom et une entité de renseignements communautaires. On peut utiliser plus d'un code de relation si la réunion possède plusieurs fonctions. Le code MARC provient du document *Codes de relations, de sources et de description MARC* qui est gérée par la Library of Congress. Le code est enregistré après la partie du nom dans les zones de nom/titre.

†6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

†8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Vedettes ambiguës

Voir l'Annexe D.

Ponctuation

Les zones 111, 611 et 711 se terminent par un signe de ponctuation ou une parenthèse de fermeture. Si la sous-zone #0, #2 ou #4 constitue la dernière sous-zone de la zone, le signe de ponctuation ou la parenthèse de fermeture précède ces sous-zones. La partie du nom d'un nom/organisme subordonné ou d'une vedette nom/titre se termine par un signe de ponctuation qu'il faut placer à l'intérieur d'un guillemet de fermeture. Une partie d'un nom ou d'un titre suivie d'une subdivision de sujet ne se termine pas par un signe de ponctuation à moins que la partie du nom ou du titre se termine par une abréviation, une initiale/une lettre ou une date ouverte.

Espacement

Aucune espace n'est utilisée avec les sigles ou les initiales/lettres de noms de personnes. Une espace est placée entre deux initiales si l'abréviation est composée de plus d'une lettre. Une date ouverte se termine par une espace lorsqu'elle est suivie par d'autres données.

Constante d'affichage

- [tiret associé au contenu des sous-zones #v, #x, #y et #z]

Une notice lisible par machine ne comprend pas le tiret (-) précédant une subdivision de sujet dans une vedette-matière étendue. Le tiret peut être produit comme constante d'affichage associée au contenu des sous-zones #v, #x, #y et #z.

Articles initiaux

Les articles initiaux par exemple, *Le, Der, The, etc.*, qui apparaissent au début des zones de vedettes de nom sont habituellement omis pour la plupart des langues, sauf lorsqu'on veut vraiment classer l'article. Les articles initiaux présents au début du titre et/ou faisant partie d'une vedette secondaire nom/titre (p. ex. dans les zones 611, 711) sont aussi omis.

Tous les signes diacritiques ou caractères spéciaux apparaissant au début d'une zone sont conservés. Prenez note qu'habituellement ces caractères sont omis lors des processus de tri et de classement.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Codes de sous-zones

#c - Lieu de réunion [MODIFIÉ, 2014]

Il est maintenant possible de répéter cette sous-zone.

#g - Renseignements divers [MODIFIÉ, 2014]

Il est maintenant possible de répéter cette sous-zone.

#j - Relation [NOUVEAU, 2006]

#0 - Numéro de contrôle de notice d'autorité [NOUVEAU, 2007]

#0 - Numéro de contrôle de notice d'autorité [REDÉFINI, 2010]

#1 - URI de l'objet du monde réel [NOUVEAU, 2017]

[Page blanche]